

Revue d'Information et de
Vulgarisation éditée par
l'Institut Mauritanien de
Recherches Océanographiques
et des Pêches

N° 4, Avril 2004

E
D
I
T
O
R
I
A
L

L'année 2003 marque la fin du 3^e Plan Quinquennal de l'IMROP et nous avons pu en dresser un bilan globalement positif, tant en termes d'actions de recherche que de développement institutionnel. Tout au long de cet exercice débuté en 1998, l'IMROP a réalisé des progrès notables dans sa façon de planifier et d'évaluer ses activités et, sur les recommandations du Conseil Scientifique, un effort particulier a été consenti pour réviser entièrement la programmation scientifique pour la période 2003-2007.

L'année 2003 a néanmoins constitué une année de difficile transition, dans la mesure où cette refonte des programmes, visant surtout à une meilleure lisibilité de l'action de l'institut, a soulevé de très nombreuses questions d'ordre organisationnel. La réflexion sur la mise en oeuvre pratique de quatre nouveaux grands programmes pluridisciplinaires : (1. Ecosystèmes des ressources et pêcheries pélagiques ; 2) Pêcheries industrielles démersales ; 3) Pêcheries artisanales et ressources côtières et 4) Conservation des écosystèmes et aménagement du littoral) a en effet conduit à envisager des réformes structurelles permettant une plus large décentralisation des laboratoires de recherche et une optimisation des prestations des structures de service (informatique, documentation, communication, gestion des ressources humaines, etc.)

Or, dans tout projet de réforme important, il est nécessaire de se donner le temps de la réflexion, de prendre un certain recul et, lorsque c'est possible, d'obtenir des avis extérieurs. C'est pourquoi l'IMROP avec le soutien de ses partenaires, a réalisé un audit organisationnel. Ce travail de qualité, réalisé à la fin de l'année 2003, constitue aujourd'hui une référence pour l'institut, et guidera notre démarche de modernisation dans les prochains mois et les

prochaines années.

Donc, regardons l'année 2003 pour ce qu'elle est, une année de transition, et considérons que l'IMROP dispose dorénavant de tous les éléments pour poursuivre d'un pas assuré son développement, et légitimer ainsi la confiance dont font preuve à son égard le Gouvernement mauritanien et ses partenaires en coopération. En fin, nous avons décidé de consacrer ce numéro de notre revue " La lettre de l'IMROP" à la rétrospective des principaux événements de l'année 2003 qui ont marqué la vie de notre institut.

Bonne et heureuse année 2004 à tous!

MOHAMED M'BARECK OULD SOUEÏLIM
Directeur de l'IMROP

SOMMAIRE

EditorialPage 1

REPERES

Evenements Marquants 2003Page 2
Visite du Président de la République à l'IMROPPage 4
Reportage photo de la visite du président ..Page 5

CHRONIQUE

Résumé des conclusions et recommandation du 5ème
Groupe de Travail IMROP 2002Page 5
KiosquePage9

ACTUALITES DE L'IMROP

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE L'IMROP EN 2003

Audit de la situation administrative de l'IMROP Page 10
Quatrième réunion du Conseil Scientifique
de l'IMROPPage 10
Adoption du 4ème plan quinquennal de l'IMROP par le
Conseil des MinistresPage 10
Analyses chimiques et certifications des produitsPage 11
Campagnes Océanographiques Page 11
Collecte d'Information Page 11
Bibliothèque de l'IMROP connectée à des bases de don
nées internationalesPage 11
Formation des chercheurs de l'IMROPPage 11
Assistance techniquePage 11

NOUVELLES DES PROJETSPage 12

EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2003

Au cours de l'année 2003, l'IMROP a organisé et/ou participé aux groupes de travail et séminaires suivants :

- IMROP : L'événement le plus marquant vécu par l'IMROP en 2003 est sans aucun doute la visite du Président de la République à notre laboratoire lors de son séjour à Nouadhibou le 14 Février (lire page 4) ;
- FORENCO : Atelier sur l'environnement côtier dans le cadre du projet FORENCO (Casablanca, Maroc, 13-17 Janvier) ;
- EGYPTE / RIM : Réunion commission mixte Egypte – RIM (Nouakchott, Janvier)
- INFOSAMAK : Réunion Infosmak (Casablanca, Maroc, 27-30 Janvier) ;
- OCEAN PORTAL : Réunion éditeurs Ocean Portal (Mombasa, Kenya 20- 26 janvier) ;
- FAO : Atelier sur la détermination de l'âge des sardinelles (*Sardinella aurita et Sardinella mederensis*) (Dakar, 04-07 février) ;
- FAO : Réunion COFI/ FAO (Rome, Février) ;
- MAROC/RIM : Réunion commission mixte de pêche RIM – Maroc (Casablanca, Février) ;
- INRH : Séminaire sur l'utilisation et la maintenance du matériel de prospection acoustique (Echos sondeur SIM RAD EK 60) organisé par l'INRH et la JICA (Agadir, Maroc, 17-27 Février) ;
- PND : Réunion Parc National Diawling (Nouakchott, Février) ;
- IUCN : Réunion pilotage du projet « Mulet » (Nouakchott, Mars) ;
- NATFish : Réunion comité pilotage du projet « NATFish » (Paris, 13-15 Mars) ;
- IMROP : Réunion du Conseil Scientifique de l'IMROP (Nouadhibou, 30-31 mars) ;
- PND : Réunion protocole de coopération IMROP/ PND (Nouakchott, 2 Avril) ;
- FAO : Groupe de travail FAO sur l'évaluation des stocks de petits pélagiques dans la région nord-ouest africaine(Casablanca, Maroc, 6-13 Avril) ;
- WWF : Aménagement participative et surveillance côtière (Nouakchott, 15-17 Avril);
- CONSDEV : Atelier de restitution orale des résultats du projet CONSDEV (Dakar, 29 Avril- 06 Mai) ;
- PADPAC : Atelier de validation des résultats des études effectuées dans le cadre du programme « Plan d'Aménagement de la Pêche Artisanale et Côtière (PADPAC) (Nouakchott, 5-11 mai) ;
- FRIDJOF NANSEN : Comité de pilotage du projet Fridjof Nansen (Bergen, Norvège, 16-17 mai) ;
- IUCN : Atelier projet « Mulet » (Nouakchott 25-27 Mai) ;
- Quinzaine pour le développement durable (Nouakchott, 1-12 juin) ;
- Conservation des ressources marines et côtières de l'Afrique de l'Ouest (Dakar, 12-15 juin) ;
- SFH : Forum d'halieutique organisé par la Société Française d'Halieumétrie (Montpellier, France, 24 – 26 juin) ;
- WOODSIDE : Séminaire sur l'impact environnemental du projet de développement du champ pétrolier « Chinguitti » au large de la Mauritanie (Nouakchott, 25 juin) ;
- SIAP : Réunion SIAP (Dakar 9-16 Juin);
- WWF : Atelier WWF pour l'élaboration d'une vision environnementale pour le futur à travers le partenariat (Dakar 8-11Juin) ;
- CCF : Table ronde CCF sur le développement durable (Nouakchott, Juin) ;
- COI : Assemblée Générale de la COI (Paris, 16 Juin) ;
- IAMSLIC : Réunion pour la constitution du Groupe africain de IAMSLIC (Accra, Ghana, 14-17 Juillet) ;
- MDRE : Atelier sur l'exploitation pétrolière en Mauritanie (Nouakchott, 16 Juillet) ;
- INRH : Réunion Réseau Africain de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (Casablanca Juillet) ;
- MPEM : Réunion pour la restitution des résultats de l'étude sur les récifs (Nouakchott, Juillet);
- FAO : Atelier sous-régional sur le logiciel FISAT organisé par la FAO (Praia, Cap-Vert 27 Juillet – 1^{er} Août) ;
- IMROP : Deuxième atelier de restitution des résultats de la composante « recherche » du PDPAS II (Nouadhibou, 06 – 07 Août) ;
- IEO/IMROP : Groupe de travail IMROP/IEO sur les merlus (Malaga, Espagne, Août) ;
- AJIOST : Séminaire annuel de l'Institut Afro-Japonais des Sciences et Technologies de l'Océan (AJIOST) (Tunis, 1-6 Septembre) ;
- ODINAFRICA : Troisième session Odinafrica II (Bruxelles 1-10 septembre) ;

REPERES

REPERES

REPERES

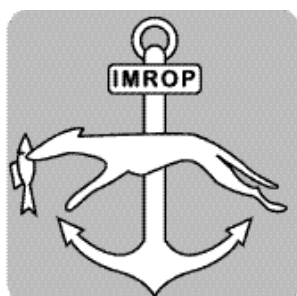
REPERES

REPERES

- COPACE : Atelier finalisation du Rapport du groupe de travail COPACE (Rome, Septembre) ;
- COPACE : Groupe de travail COPACE sur les ressources démersales (Conakry, 19-29 Septembre) ;
- PNBA : Réunion comité de suivi VDPI (Nouakchott, Septembre) ;
- MDRE : Réunion de travail IMROP/DEAR/MDRE sur le thème exploitation pétrolière et impact sur l'environnement (Nouakchott, 1er Octobre) ;
- IMROP : Groupe de Technique sur « le traitement et l'analyse des données de la pêche au PNBA » dans le cadre du projet « Vers une Pêche Durable Imraguen (VDPI) (Nouadhibou, 18 au 22 octobre) ;
- OCEAN PORTAL : Réunion éditeurs OceanPortal (Zanzibar, Tanzanie 2-6 Novembre) ;
- FAO : Workshop on networking for improved access to fisheries and aquaculture information in Africa (Grahamstown, Afrique du Sud, 3-7 Novembre) ;
- FAO : Réunion de planification des campagnes acoustiques dans la région nord-ouest africaine (Dakar, 26-28 Octobre) ;
- GIWA : Réunion GIWA (Rabat, Maroc, Novembre) ;
- MPEM : Atelier sur le plan d'aménagement de la pêche artisanale (Nouakchott, Novembre)
- IMROP : Mission d'audit de l'organisation administrative de l'IMROP (Nouadhibou, 22-24 Novembre 2003) ;
- NATFish : Groupe de travail NATFish (Dakar, 26-29 Novembre) ;
- IMROP : Cours sur les méthodes avancées pour l'évaluation des stocks. (Nouadhibou, 26 Nov. -22 Déc.) ;
- FAO : Groupe de travail sur la détermination de l'âge des sardinelles (*Sardinella aurita*) (Tenerife, 08-12 Décembre) ;
- IMROP : Journée de sensibilisation à la protection de la biodiversité marine, organisée par l'ONG espagnole CBD-Habitat en collaboration avec l'IMROP, au profit des enseignants de Dakhlet Nouadhibou (Nouadhibou, 13 décembre) ;
- IMROP : Atelier de restitution des résultats de la phase « diagnostic et analyse » du plan d'action IMROP – IRD sur le système de suivi de la pêche artisanale en Mauritanie »(Nouadhibou, 14-16 Décembre) ;
- PNBA : Journée de restitution des résultats VDPI (Nouakchott, Décembre) ;
- FAO : Réunion de validation rapport FAO projet TANIT (Nouakchott, Décembre) ;
- IMROP : Atelier d'analyse de l'étude l'impact environnemental du projet de développement du champ pétrolier «Chinguitti » au large de la Mauritanie (Nouadhibou, Décembre) ;
- CSRP : Groupe de travail ad hoc recherche - aménagement CSRP (Dakar, Décembre) ;
- PNBA : Atelier de concertation du PNBA (Nouakchott, Décembre) .



Lisez et faites lire la Lettre de l'IMROP!
Aidez nous à améliorer la qualité de la revue en nous faisant part de vos remarques et suggestions



Tel. : (+222) 574 51 24
Fax : (+222) 574 50 81

email : Courrier@imrop.mr
URL : <http://www.imrop.mr>

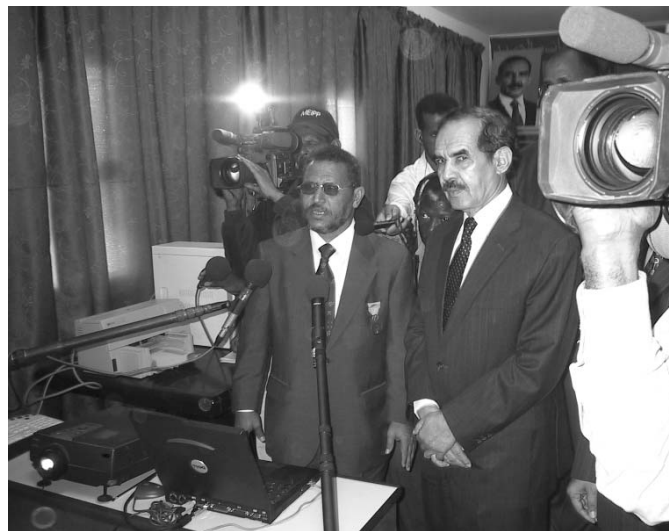
B.P. 22
Nouadhibou
Mauritanie

VISITE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'IMROP

Son Excellence Monsieur Mouawiya Ould Sidi Ahmed Taya, Président de la République, a été l'hôte de l'IMROP lors de sa visite à Nouadhibou le 14 février 2003. Il a été accueilli par le directeur de l'IMROP entouré de ses principaux collaborateurs. Son Excellence Monsieur le Président de la République a tour à tour écouté un exposé détaillé du directeur de l'IMROP sur le fonctionnement de l'institution, a visité les laboratoires d'analyse et s'est vu présenté différents produits réalisés par l'institut exposés en son honneur. Le Président de la République s'est montré satisfait de ces réalisations, a félicité le directeur et le personnel de l'IMROP et les a encouragés à poursuivre leurs efforts.



Le Président de la République saluant le personnel venu l'accueillir à son arrivée à l'IMROP



Le Président de la République écoutant l'exposé du directeur de l'IMROP sur le fonctionnement de l'établissement



LA VISITE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A
L'IMROP EN QUELQUES IMAGES



Le Directeur de l'IMROP présente des posters édités par l'institut



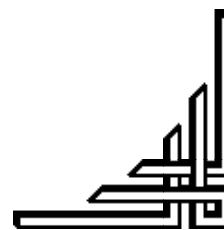
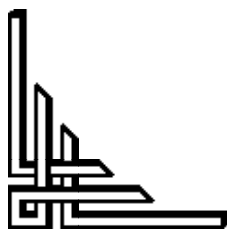
Le Chef du Laboratoire Inspection sanitaire et contrôle de qualité explique le fonctionnement de sa structure



Le Président de la République écoutant les explication du responsable du laboratoire de microbiologie



Le Président de la République découvre les produits élaborés par le laboratoire de valorisation



En attendant l'édition du rapport final, l'IMROP a publié les principales conclusions et recommandations de son 5^{ème} groupe de travail organisé en décembre 2002. Voici en résumé les conclusions et recommandations de cette importante rencontre.

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU 5^{ème} GROUPE DE TRAVAIL DE L'IMROP SUR L'ÉVALUATION DES STOCKS ET DES PÊCHERIES NOUADHIBOU, 09-17 DÉCEMBRE 2002

INTRODUCTION

Le 5^{ème} Groupe de Travail de l'IMROP sur l'Évaluation des Stocks et des Pêcheries s'est réuni du 09 au 17 décembre 2002 dans les locaux de l'IMROP à Nouadhibou (Mauritanie).

Ont participé à ce Groupe de travail 147 personnes représentant 13 pays et 7 organisations régionales, sous régionales et internationales, dont la FAO.

Nous présentons dans ce qui suit les principales conclusions et recommandations de ce Groupe du Travail.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

En matière d'environnement

L'environnement de la zone maritime Mauritanienne est essentiellement caractérisé par le phénomène d'upwelling, dont l'indice montre une tendance générale à la baisse sur une période de 30 ans, cause d'une hausse des températures de surface.

Les sources de pollutions sont nombreuses à Nouadhibou, rendant les eaux impropres à certains usages notamment dans les zones portuaires. Des risques majeurs sont à craindre avec l'intensification des prospections pétrolières et en l'absence de règle concernant les eaux de ballast des navires.

La construction du barrage de Diamant a modifié l'écosystème du Parc Diawling, delta du fleuve mais on ne dispose d'aucune étude d'impact sur le milieu marin. La loi prévoit des études d'impact qui doivent être soumises à une évaluation scientifique indépendante. D'une façon générale, la réglementation existante n'est pas assez respectée et les compétences en la matière doivent être renforcées.

Concernant le Parc National du Banc d'Arguin, les données scientifiques récentes montrent l'importance de la zone en tant que nurserie pour de nombreuses espèces de poissons. Toutefois, les incertitudes demeurent sur la dynamique des espèces présentes.

Concernant les espèces sensibles, les eaux mauritanien-

nes abritent plusieurs espèces qui sont considérées comme vulnérables ou menacées au niveau international. Les sélaciens font l'objet d'une attention particulière et des mesures de conservation ont été prises au niveau du PNBA, où la pêche de la tortue verte a été également arrêtée. La population de phoques moines localisée au cap Blanc appartient à une espèce sévèrement menacée d'extinction.

L'activité de pêche a de nombreux impacts sur l'écosystème marin. Plusieurs indices montrent une modification de l'écosystème halieutique avec la diminution des poissons prédateurs. On observe une forte proportion de prises accessoires induisant une mortalité par pêche rarement comptabilisée.

En termes de caractérisation des pêcheries

Les traitements de données menés au cours de ce groupe de travail ont montré que, par rapport aux groupes de travail précédents, les statistiques présentent une cohérence satisfaisante et constituent une base de connaissance extrêmement utile pour la description des pêcheries comme pour les évaluations de stocks proprement dites.

De façon générale, de 1998 à 2001, on note une augmentation globale de l'effort de pêche effectif malgré une diminution du nombre de bateaux dans certains secteurs de la pêche industrielle nationale. Cette augmentation concerne aussi bien les démersaux (31%) que les pélagiques (100%) et les crevettiers (200%). La seule diminution concerne l'effort de pêche exercé sur le merlu noir. L'analyse de la répartition spatio-temporelle de l'effort de pêche met en évidence une forte concentration de l'activité de pêche dans des zones très localisées, créant les conditions de potentiels conflits d'usage.

Le système de licence en vigueur apparaît d'une relative complexité et semble peu adapté à un suivi précis de l'activité des différentes flottilles.

L'analyse des profils de capture par type de licence met en évidence des prises accessoires et des rejets variables mais importants (de 3 à 90%) dans les différentes pêcheries.

Le groupe de travail a considéré qu'il était possible et

nécessaire d'effectuer une description actualisée de l'activité de la pêche artisanale mauritanienne, ainsi qu'une évaluation de sa production pour la période contemporaine (référence 2000). Cette production serait de l'ordre de 80 000 tonnes par an, dont 32% de pélagiques côtiers et 68% d'espèces démersales, dont 4.000 t de poulpe.

En termes d'évaluation des ressources halieutiques

Au cours de la période récente (1996-2001), les données disponibles montrent que la diminution de l'indice d'abondance du poulpe s'est poursuivie. Depuis le début de l'exploitation, la biomasse aurait ainsi été divisée par 2, atteignant son niveau historique le plus bas.

Pour le poulpe, les évaluations effectuées confortent les résultats obtenus dans les précédents groupes de travail. Une situation de sensible surexploitation est confirmée. L'excédent d'effort de pêche et le potentiel de production moyen sont estimés respectivement à 35% et 36 000 tonnes.

L'analyse de l'impact de la fermeture montre que la configuration actuelle (deux mois de fermeture en septembre-octobre) ne modifie pas sensiblement le volume annuel des captures. On retiendra que l'impact biologique de la fermeture :

- est faible sur la capture de poulpe,
- est positif sur le potentiel reproducteur,
- est vraisemblablement non significatif sur l'état futur du stock (le modèle ne permet pas d'estimer la traduction du potentiel reproducteur en impact sur les recrutements à venir),
- est inconnu (mais vraisemblablement positif) sur les autres espèces.

La fermeture ne constitue donc pas un gage d'amélioration du niveau des captures de poulpes, ni à court ni à long terme. Elle demeure cependant une démarche de précaution, tant par rapport au potentiel reproducteur du poulpe que vis à vis des prises accessoires.

Pour les poissons démersaux, une légère tendance à la baisse est observée depuis 1989. Six espèces sur les 17 étudiées présentent une diminution significative d'abondance au cours de la dernière décennie.

Pour les merlus noirs, les Prises par Unité d'Effort (PUE) montrent une évolution régulière à la hausse. *Les évaluations réalisées indiquent une situation actuelle de sensible sous-exploitation.*

Pour les crevettes, on observe une augmentation importante des captures réalisées sur les quatre espèces pêchées entre 1991 et 2000 (plus de 160%). Les stocks semblent pleinement exploités.

Pour les pélagiques côtiers, on observe une baisse des biomasses et des PUE dans certains secteurs de la pêche industrielle des sardinelles, due à une variabilité de la disponibilité malgré un niveau de biomasse relativement élevé au niveau sous régional. Les chinchards et les maquereaux sont jugés modérément exploités.

Pour les pélagiques hauturiers, il est réaliste de considérer que les captures potentielles annuelles pour les thonidés tropicaux pourraient être estimées entre 25.000 et 30.000 tonnes correspondant à la moyenne des captures enregistrées ces dernières années dans la zone « Mauritanie ».

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

En matière de recherche

Au niveau de l'évaluation des stocks

Le Groupe de travail recommande :

La poursuite des campagnes scientifiques ainsi que l'analyse systématique des structures de taille par espèce obtenues à partir de ces campagnes. Cette analyse doit être conduite en priorité pour les espèces commerciales en diminution. Cette analyse devrait être complétée par une approche plurispécifique et écosystémique.

La redéfinition des catégories d'espèces utilisées dans les livres de bord et la révision de la base statistique des captures de la pêche industrielle.

Le développement d'analyses spatiales de répartition de l'effort et des captures.

♦ Le développement d'études sur la sélectivité des engins de pêche pour déterminer les maillages optimum par type de pêcherie ;

♦ L'expérimentation d'engins sélectifs de pêche à la crevette (exemple : chalut séparateur) pour réduire les captures accessoires

♦ La détermination de la taille minimale pour les espèces exploitables non mentionnées dans le décret 2002-073 (exemple : l'anchois)

En termes socio-économiques

On note que, contrairement à sa place stratégique dans la balance commerciale du pays, le secteur est encore très peu intégré à l'économie nationale.

La part réelle de sa contribution au PIB en valeur constante est en baisse continue. Les produits sont principalement vendus à l'état brut, seule une faible partie (10%) est transformée.

Le secteur contribue au marché du travail pour environ

30.000 emplois directs et indirects. Le sous-secteur de la pêche artisanale est de loin la première source d'emplois directs créés par la pêche.

En 2002, la consommation en poissons a été estimée en moyenne à 4,3 kg/habitant/an avec une variation de 3,2 à 17 kg/habitant/an selon les zones.

Au niveau de la caractérisation des pêcheries

Le groupe de travail recommande :

- ◆ l'analyse des différents paramètres (techniques, économiques, etc.) qui interviennent dans la composition de l'effort de pêche;
- ◆ la définition des indicateurs d'effort permettant d'assurer son suivi et sa mesure;
- ◆ la définition d'une procédure de standardisation de l'effort de pêche pour l'ensemble des flottilles, et en particulier pour la pêche artisanale, afin d'ajuster la capacité de capture globale au potentiel permmissible estimé ;
- ◆ la poursuite des recensements semestriels du parc d'embarcations artisanales en veillant à couvrir l'ensemble du littoral ;
- ◆ l'adaptation du dispositif d'enquêtes sur l'activité et les débarquements par métier de la pêche artisanale pour mieux apprécier les reports d'efforts entre engins et les mouvements saisonniers ;
- ◆ le développement de programmes de recherche pluridisciplinaires sur la pêche artisanale, l'instauration de groupes de travail réguliers et l'analyse approfondie des données existantes depuis 1988, en collaboration avec les organisations socio-professionnelles.

Au niveau de la socio-économie

Le groupe de travail a formulé les recommandations suivantes :

- ◆ le renforcement des moyens et des capacités de suivi sanitaire du milieu marin afin d'obtenir l'agrément de l'Union Européenne pour l'exportation des mollusques bivalves ;
- ◆ la conduite d'études sur les potentiels de production des praires, sur les techniques d'exploitation conformes à la réglementation en vigueur, et sur les marchés potentiels de cette ressource ;
- ◆ la conduite d'études sur les investissements réalisés dans les usines à terre et leur rentabilité ;
- ◆ l'extension de la collecte des données sur les rejets à toutes les activités industrielles et artisanales de traitement des produits de la pêche ;
- ◆ la conduite d'études sur les marchés et circuits de commercialisation des produits issus de la valorisation des

rejets.

EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

Concernant l'environnement

Le groupe recommande

- ◆ l'adoption des codes sur les ports et sur l'environnement maritime, le contrôle des rejets dans les zones portuaires et l'adoption des textes d'application du code national sur l'environnement ;
- ◆ la mise en application des dispositions réglementaires relatives aux études d'impacts environnementaux prévues dans la législation mauritanienne et la mise en place des mécanismes d'évaluation de la qualité de ces études d'impacts ;
- ◆ le démarrage de travaux de recherche suivis au niveau des aires protégées (Parc National du Banc d'Arguin, Parc National du Diawling, Chott Boul, etc) ;
- ◆ la poursuite d'études sur les sélaciens dans le cadre du Plan d'Action de la Commission Sous-Régionale des Pêches pour la Conservation et la Gestion des Requins ;
- ◆ la mise en place de mesures de protection particulières et le classement du secteur de la baie de l'Étoile dans la mesure où il s'agit d'un écosystème unique en Mauritanie.

Concernant la gestion des pêcheries

Pour la gestion des pêcheries le groupe de travail a formulé les recommandations :

- ◆ la diminution globale de l'effort de pêche compte tenu de l'état du stock de poulpe. Il importe que la gestion de la pêche céphalopodière en Mauritanie reste fondée sur une limitation de l'effort ; la variabilité environnementale peut en effet conduire à des fluctuations importantes de captures ;
- ◆ le gel, voire la diminution de l'effort concernant l'exploitation notamment chalutière des poissons démersaux du plateau continental mauritanien, comme mesure de précaution ;
- ◆ le maintien de l'effort de pêche concernant le Merlu à son niveau actuel, en raison des quantités importantes de prises accessoires de cette pêche ;
- ◆ l'observation d'une attitude prudente dans l'exploitation de la sardinelle ronde, et le gel de l'effort de la pêche industrielle pélagique à son niveau actuel. Par ailleurs, il est recommandé au sous secteur artisanal de profiter des opportunités offertes par les disponibilités en sardinelle plate présente dans la zone côtière ;
- ◆ le maintien et le renforcement de la mesure de l'arrêt de pêche comme démarche de précaution et l'identifica-

Chronique 0 Chronique

tion des périodes les plus appropriées pour son éventuelle extension ;

- ◆ l'étude de la possibilité de créer une zone tampon visant à minimiser les risques de captures accessoires des navires pélagiques pendant la période de repos biologique du poulpe ;
- ◆ la promotion du débarquement des captures dans la ZEE mauritanienne et leur valorisation à terre ;
- ◆ la poursuite du processus de rationalisation du régime des licences de pêche en adéquation avec la réalité des pêcheries, et l'adoption d'une norme unique de détermination de la jauge des navires ;
- ◆ la réalisation d'études portant sur la rationalisation de l'effort de pêche par le biais de la taxation.



KIOSQUE



Vous trouverez désormais dans chaque numéro de votre revue, un encadré consacré aux éditions de l'IMROP, énumérant les documents pertinents déjà édités ou en voie d'édition.

PARUS EN 2003

- Recueil des résumés d'articles scientifiques des chercheurs de l'IMROP : Bulletin spécial (Document bilingue Arabe - Français) ;
- Recueil des résumés de thèse des chercheurs de l'IMROP : Bulletin spécial (Document bilingue Arabe - Français) ;
- Rapport du séminaire national sur l'aménagement des pêches en République Islamique de Mauritanie (organisé par le MPEM/DEARH, A3PAM, IMROP) du 16 au 19 Février 2002 ;
- Analyse et diagnostic du Système de Suivi de la Pêche Artisanale en Mauritanie (Convention de collaboration IRD - IMROP, soutenue par la Coopération française) ;
- Bilan du troisième plan quinquennal (1998-2002) de l'IMROP ;
- Recueil des communications présentées pour la restitution annuelle (2003) du projet de recherche conjoint RIVO/IMROP sur l'étude de l'écosystème pélagique de la ZEE mauritanienne ;
- Rapport de l'atelier de restitution des résultats du projet PDPAS -II ;
- Rapport de l'atelier de démarrage du projet de recherche conjoint RIVO/IMROP sur l'étude des ressources démersales de la ZEE mauritanienne ;
- Rapport de l'atelier de démarrage du projet CPEAO

VA BIENTÔT PARAÎTRE

- Bulletin Scientifique de l'IMROP Volume 30 ;
- Rapport du 5ème Groupe de Travail de l'IMROP sur l'évaluation des stocks et des pêcheries ;
- Effets de la libéralisation du commerce et des mesures liées au commerce dans le secteur de la pêche en République Islamique de Mauritanie (Rapport rédigé pour le PNUE) ;
- Catalogue des algues de Mauritanie.

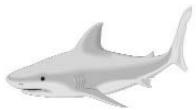


ACTUALITÉS de l'IMROP

AUDIT DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'IMROP

Dans le cadre du projet « Gestion Durable des Ressources Halieutiques et Aménagement de l'Environnement Marin », une mission d'audit de l'organisation administrative de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographique et des Pêches (IMROP), financée par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de

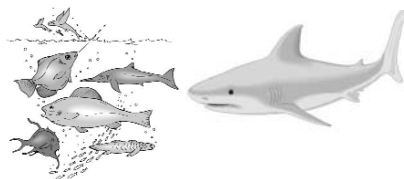
l'Ambassade de France en Mauritanie s'est déroulée en novembre 2003 à Nouadhibou au siège de l'IMROP. Le rapport de cette mission propose une nouvelle réorganisation de l'IMROP pour une meilleure gestion administrative de l'institut.



RÉUNION DU QUATRIÈME CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IMROP

Le Conseil Scientifique de l'IMROP s'est réuni à Nouadhibou, au siège de l'institut les 30 et 31 mars 2003. Au cours de cette session le Conseil a examiné le bilan du 3ème plan quinquennal (1998-2002) et le projet du 4ème plan quinquennal (2003-2007).

S'agissant du 3ème plan quinquennal, le Conseil a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli, félicité la direction et le personnel scientifique de l'IMROP et les a encouragé à poursuivre leurs efforts.



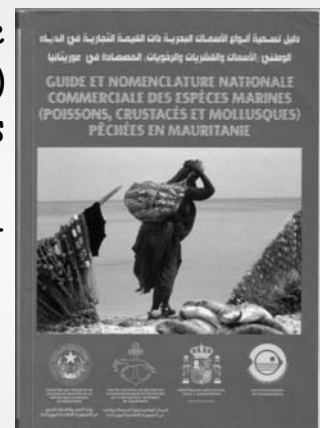
Le "Guide et Nomenclature Nationale et commerciale des espèces marines (Poissons, crustacés et mollusques) pêchées en Mauritanie" édité par l'IMROP est toujours disponible.

Pour l'acquisition d'une ou plusieurs copies, contactez-nous à l'adresse de l'institut :

Tel. (+222) 574 51 24 / 574 90 35

Fax (+222) 574 50 81

Email : Courrier@imrop.mr



ACTUALITÉS de l'IMROP

RÉSUMÉS DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE L'IMROP EN 2003

ANALYSES CHIMIQUES ET MICROBIOLOGIQUES

5736 analyses (chimie et microbiologies) ont été faites en 2003. Ces analyses ont concerné les programmes d'étude et de suivi de l'environnement marin, l'inspection des établissements à terre, des navires et des produits, le suivi sanitaire des sites de production de mollusques bivalves et les programmes d'intercalibration pour la chimie et la microbiologie. Notons enfin que ces analyses ont nécessité 1333 prélèvements d'échantillons sur les différents sites étudiés.

CERTIFICATION DES PRODUITS A L'EXPORTATION

Au cours de l'année 2003, 2899 certificats de salubrité ont été délivrés pour l'exportation des produits halieutiques congelés et frais. 2379 de ces certificats concernent des produits exportés vers l'Europe, 273 pour l'Afrique et 247 pour l'Asie.

CAMPAGNES OCÉANOGRAPHIQUES

Au cours de l'année 2003, l'IMROP a réalisé avec ses deux navires océanographiques 13 campagnes totalisant 135 jours de mer répartis comme suit :

Navire de haute mer « Al-Awam » : 85 jours ;

Navire côtier « Amrigue » : 50 jours

Ces campagnes ont concerné : 1) la collecte des paramètres hydrologiques et le suivi des juvéniles ; 2) hydrologie et prélèvement d'hydrocarbure et oxygène 18 ; 3) évaluation des stocks et 4) une sortie pour la fermeture de la pêche en Septembre.

Par ailleurs, dans le cadre de sa coopération avec d'autres institutions, les expéditions scientifiques suivantes ont été réalisées avec des navires de recherche étrangers:

20 jours de mer avec le N/O « AtlanNIRO » de la Russie pour l'évaluation de la fraction juvénile des petits pélagiques et pour des études de sélectivité. Deux techniciens de l'IMROP ont participé à cette campagne ;

le N/O norvégien Dr Fridtjof NANSEN à travers ses campagnes acoustiques saisonnières a totalisé 22 jours de mer dans la ZEEM. Une dizaine de scientifiques de l'IMROP ont pris part à ces investigations ;

48 jours de mer avec un navire espagnol pour une pêche expérimentale à la palangre. 1 chercheur et 2 techniciens de l'IMROP ont participé à cette campagne.

COLLECTE DE L'INFORMATION

En plus des 1046 scientifiques/jours de mer réalisés à bord des navires de recherches de l'IMROP et les missions des scientifiques à bord des navires océanographiques étrangers, un vaste réseau de collecte d'informations a été mis en place. C'est ainsi que :

12120 jours/hommes ont été réalisés à bord des bateaux hollandais pour l'étude des régimes alimentaires des poissons pélagiques ;

les enquêtes par métiers au débarquement ont nécessité 2535

jours/hommes ;

120 jours/hommes effectués pour les aspects techniques et socio-économiques de la pêche artisanale ;

les études sur l'écosystème du Parc National du Diawling au Bas Delta du fleuve ont mobilisé 3 scientifiques de l'IMROP et un expert de l'IUCN pour 6 missions de terrain correspondant à 120 jours/hommes ;

42 scientifiques/jours pour le suivi du cargo marocain UNITED MALIKA échoué au Cap Blanc depuis le 5 août 2003 ; participation de l'IMROP à toutes les réunions de suivi de l'activité d'exploration pétrolière ;

8 scientifiques/jours pour le suivi d'une nappe d'hydrocarbure déversée le 16 septembre 2003 dans la Baie de Cansado ;

3 missions de 14 jours chacune ont été réalisées pour formation/mise à niveau des enquêteurs IMROP installés sur le Banc d'Arguin ;

56 jours/hommes mission de monitoring sur la mortalité des mammifères marins ont été effectués.

BIBLIOTHÈQUE DE L'IMROP CONNECTÉE À TRAVERS INTERNET À DES BASES DE DONNÉES INTERNATIONALES

Après ASFA (Résumés des sciences halieutiques et aquatiques) à travers Internet, la Bibliothèque de l'IMROP a désormais accès grâce au projet « AGORA » de la FAO à plus de 400 titres de revues en ligne de grands éditeurs scientifiques dans des domaines aussi variés que l'alimentation, l'agriculture, la science environnementale et les sciences sociales apparentées. Notons que si ASFA est une base de données signalétique et ne donne que les références des documents, "AGORA" par contre, permet aux usagers le plein accès aux textes des articles dans leur intégralité.

FORMATIONS DIPLÔMANTES

Dans le cadre de la politique de mise à niveau de ses cadres menée par l'IMROP, 8 chercheurs poursuivent des formations doctorales en France, en Belgique, au Maroc, et en Espagne dans les domaines de la biologie, l'halieutique, la microbiologie, la chimie, la socio-économie et l'océanographie physique.

Par ailleurs, dans le cadre du projet FSP (Coopération française), 2 techniciens supérieurs de l'IMROP ont bénéficié de stages en France. L'un sur le suivi des enquêtes dans le secteur de la pêche artisanale, l'autre sur l'élaboration de catalogue d'engins de pêche.

ASSISTANCE TECHNIQUE

L'IMROP continue de bénéficier de l'expérience de trois chercheurs russes : un biologiste (chercheur senior), un technologue des produits de la pêche et un océanographe physicien. ; un coopérant technique français et deux biologistes hollandais dans le cadre du projet de recherche conjoint avec le RIVO.

ACTUALITÉS de l'IMROP

NOUVELLES DES PROJETS

GESTION DURABLE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT MARITIME (FSP).

Ce projet rentre dans le cadre du soutien qu'apporte la coopération française, depuis la fin des années 70 à la gestion et au développement des pêches mauritaniennes. En 2003, le soutien ce projet à l'IMROP s'est manifesté à travers les appuis au : Service de l'information et de la communication et aux programmes de recherche suivant : évaluation des impacts du repos biologique ; évaluation de la consommation nationale du poisson ; engins et méthodes de pêche ; suivi sanitaire des mollusques bivalves et système de suivi de la pêche artisanale en Mauritanie.

VERS UNE PÊCHE DURABLE IMRAGUEN (VDPI), est mis sur pied en 2002 sur financement de la FIBA (Fondation Internationale pour le Banc d'Arguin) pour une durée 3 ans.

En 2003, parmi les actions réalisées dans le cadre de ce projet on peut citer :

- des réunions de travail et de concertation avec le comité de suivi ;
- des ateliers et groupes de travail ;
- des sessions de formation d'enquêteurs ;
- collectes d'informations sur le terrain ;
- organisation d'un groupe de travail pour la restitution des résultats de recherche à l'attention de l'administration du PNBA.

DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ARTISANALE AU SUD –

La phase II de ce projet est opérationnelle depuis 2001 sur financement de la BAD.

En 2003, dans le cadre de ce projet, il a été réalisé des campagnes d'évaluation des stocks dans la zone sud, diverses enquêtes (enquêtes cadres, socioéconomiques, au débarquement, sur les engins de pêche, etc.), l'analyse et traitement des données d'enquêtes. Un atelier de restitution des résultats de recherche à l'administration et à la profession a permis de présenter les résultats obtenus.

CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DU MULET EN MAURITANIE (projet Mulet) est financé par l'IUCN pour une durée de 3 ans et a démarré en Janvier 2001.

Parmi les actions entreprises en 2003 il faut noter la tenue de 2 réunions du Comité de pilotage (mars et juin) dont les objectifs sont de faire le bilan des activités des trois composantes du projet (Cogestion, Recherche et Développement) et de formuler des recommandations. Un groupe de travail technique de traitement et d'analyse de données a également été organisé.

PROJET CONJOINT IMROP – RIVO/DLO (PETITS PÉLAGIQUES)

Ce projet a vu le jour en 1998 sur financement hollandais.

Les activités du projet en 2003 ont été surtout axées sur l'exécution et le développement des programmes de campagnes acoustiques, l'envoi d'observateurs scientifiques en mer à bord des chalutiers industriels hollandais pour la collecte d'information, participations à des rencontres scientifiques internationales, des travaux biologiques en laboratoire notamment la détermination de l'âge des sardinelles, les études sur la croissance et la reproduction des petits pélagiques, la formation des scientifiques et un appui institutionnel à l'IMROP.

PROGRAMME CONJOINT IMROP – RIVO SUR LES RESSOURCES DÉMERSALES DE LA MAURITANIE

Projet financé par le Ministère hollandais des affaires étrangères. Il est d'une durée de 3 ans et vise l'étude des ressources halieutiques démersales mauritaniennes.

Il a vu le jour en juin 2003 et a à son actif quelques campagnes d'évaluation des stocks, des analyses de données.

NATFISH (VARIABILITÉ NATURELLE DU SYSTÈME D'UPWELLING ET DES STOCKS DE POISSONS PÉLAGIQUES CÔTIERS) : a commencé en 2002 grâce au financement de l'Union Européenne.

Les activités relatives à ce projet sont pour l'essentiel des travaux d'analyse de données disponibles à l'IMROP qui se sont pratiquement étalés sur toute l'année 2003. Parallèlement, un effort de consolidation de la base de données de l'Institut s'est poursuivi par la saisie et le transfert (de la Russie notamment) d'autres bases de données comme la SST et la chlorophylle. Une requête pour le transfert d'informations sur le zooplancton, les larves de juvéniles de poissons de petits pélagiques collectées dans la ZEE mauritanienne lors des campagnes des différents navires océanographiques russes a été adressée à l'AtlantNiro.

RÉSEAU DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS Océanographiques pour l'Afrique (ODINAFRICA II), financé par la COI (UNESCO) et le Gouvernement des Flandres de Belgique.

L'année 2003 a marqué la fin de la phase II de Odinafrica. Les derniers cours pour les gestionnaires des données et de l'information océanographiques ont été dispensés lors de la première semaine de la session de Bruxelles en Septembre. Au cours de cette session, il a été question également de la discussion et de l'amendement du document relatif à la troisième phase et sa soumission pour financement à l'UNESCO et au gouvernement des Flandres. La base de données de la bibliothèque sur Inmagic et l'Atlas hydrologique du laboratoire environnement ont également été améliorés grâce aux orientations des experts de Odinafrica.